



2018

SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Travaux

Actualité

Etat-Civil

Agenda

Divers

Vœux de la Municipalité

Le Maire et les conseillers municipaux vous accueilleront le

Vendredi 19 janvier 2018

19 heures

Salle Polyvalente

Pour partager le verre de l'amitié.

Venez nombreux !

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Par ce premier bulletin d'informations de 2018, je vous adresse au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux de belle et heureuse année. Mes pensées vont particulièrement aux plus isolés ainsi qu'à celles et ceux qui traversent des périodes de souffrances et de difficultés. Notre souci du *collectif* n'est pas un vain mot. Mes collègues et moi-même avons toujours souhaité mettre l'accent sur le travail de terrain et la notion de proximité. Plus que jamais, nous serons attentifs et saurons répondre aux attentes et besoins des plus fragiles. Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir et d'optimisme !

Votre salle polyvalente, rénovée et agrandie est désormais opérationnelle. La commission de sécurité a rendu un avis favorable au terme des travaux. Le mois de décembre a permis d'effectuer les derniers réglages et petites mises au point techniques. Les premières utilisations de la salle se sont révélées particulièrement satisfaisantes (spectacle pour les enfants, réunion des associations, marché de Noël de l'Ecole). Mais le repas de nos ainés, proposé par le Centre Communal d'Action Sociale, le dimanche 14 janvier sera la première grande manifestation où ce bâtiment modernisé donnera toute la mesure de ses nouvelles capacités. Les évènements importants se succéderont rapidement jusqu'au jour de l'inauguration officielle, le samedi 24 mars !

Ce mois de janvier, le personnel communal est également à l'honneur. Les agents techniques, toujours très impliqués sur nos vastes espaces publics, sont disponibles et réactifs dans les situations d'intempéries hivernales malgré des évolutions météorologiques de plus en plus imprévisibles et capricieuses. Notre école bénéficie également d'une image remarquable. Cette belle dynamique n'existerait pas sans l'implication quotidienne de nos agents. Nous nous efforçons par tous les moyens à notre disposition de préserver et renforcer l'effectif en sollicitant les derniers renouvellements et recours aux emplois aidés (autorisés par l'Etat). Enfin, toute l'organisation de la collectivité ne serait rien ou presque sans son service administratif, c'est-à-dire le secrétariat de Mairie. Nous souhaitons le meilleur et un total épanouissement professionnel à notre nouvelle Secrétaire Générale, Claire SAHED, qui bénéficiera de l'étroite collaboration de Sylvie DA RÉ, de son expérience et de sa connaissance précise de la commune. Après plus de dix sept ans en poste dans notre collectivité, Mirka BOURLET occupe désormais le poste d'agent instructeur du service du droit des sols à la Communauté de Communes *Combrailles, Sioule et Morge*. Nous lui souhaitons également une pleine réussite dans ses nouvelles missions (qui garderont un lien étroit avec la commune et toutes les questions touchant à l'urbanisme).

Comme toujours, le tissu associatif jouera un rôle considérable avec de nombreuses manifestations annoncées et déjà programmées sur toute l'année. Des plus jeunes aux plus anciens, chacun trouvera sans doute l'évènement qui lui convient et l'occasion d'un agréable moment à passer dans la commune. Dès janvier, les *Ans Foirés* donneront le ton, en ayant à cœur de proposer une très belle foire agricole.

Très bon début d'année à toutes et à tous !

Le Maire,
Michaël BARÉ

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Cimetière

Les élus souhaitent faire procéder au relevé topographique du cimetière puis à sa numérisation dans le but d'en assurer une gestion informatisée. Ils autorisent le maire à signer le devis proposé par le cabinet BISIO.

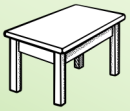


Convention de service commun pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme

C'est désormais la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge qui instruit les actes d'urbanisme. Les élus autorisent le maire à signer la convention avec les modifications suivantes : les CUa (certificats d'urbanismes d'information) et les RU (renseignements d'urbanismes) seront renseignés en mairie, et les AT (Autorisations de Travaux), hors les permis de construire (PC) seront directement traités avec les services de sécurité et d'accessibilité.

Achat de mobilier





Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'acquisition de mobilier pour la salle polyvalente : 30 tables supplémentaires et de 150 chaises avec chariots de rangement pour un montant de 6 178 € auprès du prestataire VEDIF.



Création d'un poste permanent de Rédacteur territorial

Claire Sahed remplace Mirka Bourlet depuis le 1er janvier 2018. Notre ancienne secrétaire générale a obtenu sa mutation à la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, pour instruire les actes d'urbanisme au sein du service commun récemment crée. Claire Sahed âgée de 34 ans, habitante de la commune assure les fonctions de secrétaire générale depuis le 2 janvier. Elle est agent territorial, titulaire du grade de rédacteur, précédemment en poste à Lisseuil et Saint-Rémy-de-Blot. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Astreinte

Le Conseil municipal décide de mettre en place, à compter du 1er février 2018 des astreintes pour nos trois agents techniques pendant la période hivernale, soit du 1er novembre au 31 mars de chaque année, le week-end du vendredi soir au lundi matin, en cas de nécessité.

Auto-laveuse



Le conseil municipal a décidé de procéder à l'acquisition d'une auto-laveuse destinée à l'entretien de la salle polyvalente pour un montant de 2 688 €.

Création d'un CUI-CAE

Le Conseil Départemental a mis en place une procédure spécifique de recrutement de contrats aidés d'une durée de 6 mois, avec une prise en charge à 90 % pour 26 heures hebdomadaires. La commune de Charbonnières-les-Vieilles a acté la création d'un poste complémentaire pour les missions de garderie et d'entretien.

Renouvellement d'un poste en CUI-CAE

Suite aux diverses interventions après l'annonce de la suppression progressive des contrats aidés par l'Etat, la commune a obtenu le renouvellement d'un contrat qui a pris effet le 1er janvier 2018, pour une période de 6 mois à 26 heures hebdomadaires.

Salle Polyvalente

Après les dernières mises au point, les travaux d'extension et de rénovation de la salle polyvalente sont désormais terminés. Les utilisateurs disposeront d'une salle plus spacieuse et plus fonctionnelle. Nos ainés seront les premiers à la tester lors du repas du 14 janvier organisé par le CCAS.

La voirie autour de la salle a fait elle aussi l'objet d'une réfection totale.







Jeux

Comme prévu la deuxième phase d'aménagement de l'aire de jeux est terminée sur le Communal d'Hiver. Les enfants pourront apprécier les nouveaux jeux à ressorts, la balançoire bascule en bois et la table de pique-nique qui viennent compléter le toboggan déjà installé.

Abri

Les employés communaux ont installé un abri démontable pour voiture au niveau de l'entrée de la cantine, pour faciliter et protéger le déchargement des repas pour le restaurant scolaire. Un aménagement très apprécié les jours de pluie.



Commémoration du 11 novembre



Après une belle cérémonie, accompagnée par l'Union Musicale et avec la participation des enfants de l'école, la municipalité a invité la population à partager le traditionnel apéritif républicain à la mairie.

Festivités

Moulin des Desniers
La fête du pressoir



Les pommes étaient rares cette année, en raison du gel de printemps, mais les membres de l'Association « les Amis du moulin des Desniers » ont su faire face grâce à une bonne organisation et satisfaire tout le monde.
Une météo idéale a permis de profiter du soleil en attendant la cuisson du pain ou l'extraction du jus de pomme ou tout simplement de s'approvisionner auprès des différents exposants présents.
Les promenades en calèche ont apporté une touche poétique. La fête du pressoir sera reconduite l'année prochaine, rendez-vous est pris !

Les seniors au volant



Conduire à la campagne permet de lutter contre l'isolement et de maintenir son autonomie. Le 26 octobre dernier, un trentaine de personnes est venue écouter avec beaucoup d'attention les conseils de l'association « Automobile Club d'Auvergne » mandatée par Groupama. Après trois heures de modules connaissances : ronds points, giratoires, carrefours aménagés n'ont plus de secret pour nos seniors.



AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Les associations de la commune se sont encore une fois mobilisées pour le Téléthon. Ainsi, le 25 novembre, 82 personnes ont participé au repas organisé par le GAM « tripes ou daube » avec terrine préparée par les chasseurs. Le 9 décembre, 30 marcheurs ont rejoint le site de Combronde malgré le froid. Le Club de l'Amitié a réuni 42 personnes autour d'un repas et fait don de 400 € au Téléthon. Un grand merci à tous les participants et aux bénévoles qui ont organisé ces diverses manifestations, ils ont permis de reverser plus de 2 000 € au Téléthon 2017.



Repas « tripes ou daube »



Randonnée pédestre



Repas du Club de l'Amitié

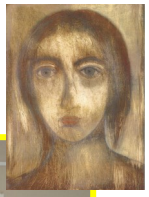
Le Marché de Noël de l'école





Le 22 décembre, les Amis de l'école et les enseignants ont organisé le marché de Noël à la salle polyvalente, dans un espace convivial aménagé pour l'occasion. Les visiteurs ont pu admirer et acheter les objets fabriqués par les enfants. L'argent récolté permettra de financer des sorties éducatives tout au long de l'année scolaire. Les artisans et producteurs ont proposé aux nombreux visiteurs leurs produits et leurs créations artistiques, sans oublier la photo avec le Père Noël.

Exposition



Professeur d'arts plastiques à Riom et future habitante de la commune, Sylvie Lebon a proposé sa première exposition à la mairie, dans la salle du conseil. A l'occasion du vernissage, samedi 23 décembre, *Mademoiselle Lebon* a présenté ses créations et ses techniques de travail. Le public présent a pu apprécier les sources d'inspiration de l'artiste, de la peinture à la gravure, des portraits aux paysages, subtils et nuancés. Le domaine artisanal de l'édition a également été mis à l'honneur par la présentation de publications libres où le nom des auteurs s'efface au profit du texte.



Etat-Civil

Naissance :



Le 26 septembre 2017 : Oscar MARION, fils d'Alexandre MARION et de Maud COULANJON
Le 26 décembre 2017 : Lucas DUFOUR, fils de Childéric DUFOUR et de Cindy ROSSIGNOL

Mariage :
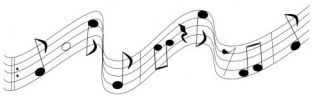


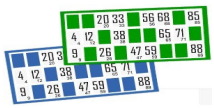
Le 18 novembre 2017 : Patrick DA SILVA et Sylvie LEBON, Les Peytoux

Décès :



Le 11 octobre 2017 : Yvette HAMEL née GRAY à l'âge de 94 ans
Le 1er novembre 2017 : Denise MARTIN née SERANGE à l'âge de 94 ans
Le 15 décembre 2017 : Marie-Andrée RANCE née BONNET à l'âge de 89 ans

Agenda

Dimanche 14 janvier	**Repas du CCAS** à 12h Salle polyvalente	
Vendredi 19 janvier	**Vœux de la municipalité** à 19h Salle polyvalente	
Samedi 20 janvier	**Assemblée générale** **du club de l'Amitié** à 14h salle du préau	
Samedi 27 janvier	**FOIRE** **De Charbonnières-les-Vieilles** Organisé par les Ans Foirés à partir de 8h	
Samedi 3 février	**Concert Musical** Organisé par l'union Musicale en Combrailles De 15h à 19h30 Salle polyvalente	
Dimanche 18 février	**Loto** Organisé par le Club de l'Amitié à partir de 14h Salle polyvalente	
Samedi 03 mars	**Soirée FOOT** Organisé par l'Entente CharBlot à partir de 20h Salle polyvalente	
Samedi 24 mars	**Inauguration** Des travaux de rénovation de l'école et de la salle polyvalente Rendez-vous à 10h à l'école	

- Recensement militaire des jeunes (RCO):



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1er janvier 2002** et le **31 mars 2002** doivent se présenter en personne en mairie avant le **31 mars 2018** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

- Urbanisme (renseignements et déclarations) :



Tous les travaux sur des constructions existantes ou des constructions nouvelles sont soumis à déclaration ou demande d'autorisation à déposer en mairie, sauf quelques exceptions qui vous seront indiquées lors de la demande. La déclaration préalable permet à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

- Déploiement de la fibre optique :



Après une période d'étude détaillée qui a été engagée en 2017, la société chargée du projet a annoncé et programmé la deuxième phase de la procédure. A partir du premier semestre 2018, le réseau fibre sera déployé sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles par tranches successives à partir de postes de raccordements optiques. Après la mise en place des boîtiers et des points de branchement, les logements du bourg, du lotissement et des villages devraient pouvoir bénéficier progressivement de ce nouveau réseau performant. Il appartiendra enfin aux opérateurs de proposer leurs offres et prestations aux habitants de la commune.

- Participation citoyenne :



Face à la recrudescence des cambriolages constatée ces derniers mois dans la commune, la municipalité étudie les dispositions du protocole de participation citoyenne, proposé en collaboration avec les services de gendarmerie. Le Conseil Municipal réfléchira préalablement à toutes formes de communications concrètes (informations régulières, réunion publique…). Une phase de concertation précédera d'éventuelles décisions d'actions partenariales et permettra d'écarter toutes initiatives inappropriées. La démarche de la collectivité pourra contribuer à la réactivité des services de l'Etat (seuls légitimes, formés et compétents en matière de prévention, d'intervention et de sécurité).

Les Conscrits



Cette année au nombre de six, ils feront leur maximum pour assurer l'habituelle animation lors des bals et de la fête patronale : Lucie BROSSON de Tazenat, Jérémie BAJAUD de Péry, Axelle GRÉBIL des Sagnettes, Alexandre GILBERT de Péry, Anaïs CHAUBRON de Laligier et Léa JAFFEUX du Suchet. Les conscrits remercient chaleureusement les habitants de la commune pour leur accueil et leur générosité lors de leur passage à l'occasion de la vente des bougies de Noël et des diverses manifestations qu'ils organiseront en préparation de la fête patronale des 30 juin et 1er juillet.

CALENDRIER DES COLLECTES 2018
Charbonnières-les-Vieilles

Ordures ménagères collectées le **JEUDI**

Emballages recyclables collectés **1 LUNDI SUR 2**

janvier

1 L	Férié	
2 M		01
3 M		
4 J		
5 V		
6 S		
7 D		
8 L		
9 M		02
10 M		
11 J		
12 V		
13 S		
14 D		
15 L		
16 M		03
17 M		
18 J		
19 V		
20 S		
21 D		
22 L		
23 M		04
24 M		
25 J		
26 V		
27 S		
28 D		
29 L		
30 M		05
31 M		

février

1 J		
2 V		
3 S		
4 D		
5 L		
6 M		06
7 M		
8 J		
9 V		
10 S		
11 D		
12 L		
13 M		07
14 M		
15 J		
16 V		
17 S		
18 D		
19 L		
20 M		08
21 M		
22 J		
23 V		
24 S		
25 D		
26 L		
27 M		09
28 M		

mars

1 J		
2 V		
3 S		
4 D		
5 L		
6 M		10
7 M		
8 J		
9 V		
10 S		
11 D		
12 L		
13 M		11
14 M		
15 J		
16 V		
17 S		
18 D		
19 L		
20 M		12
21 M		
22 J		
23 V		
24 S		
25 D		
26 L		
27 M		13
28 M		
29 J		
30 V		
31 S		

avril

1 D		
2 L		
3 M		14
4 M		
5 J		
6 V		
7 S		
8 D		
9 L		
10 M		15
11 M		
12 J		
13 V		
14 S		
15 D		
16 L		
17 M		16
18 M		
19 J		
20 V		
21 S		
22 D		
23 L		
24 M		17
25 M		
26 J		
27 V		
28 S		
29 D		
30 L		18

mai

1 M		
2 M		
3 J		
4 V		
5 S		
6 D		
7 L		19
8 M		
9 M		
10 J	Férié travaillé	
11 V		
12 S		
13 D		
14 L		
15 M		20
16 M		
17 J		
18 V		
19 S		
20 D		
21 L	Férié	
22 M		21
23 M		
24 J		
25 V		
26 S		
27 D		
28 L		
29 M		22
30 M		
31 J		

juin

1 V		
2 S		
3 D		
4 L		
5 M		23
6 M		
7 J		
8 V		
9 S		
10 D		
11 L		
12 M		24
13 M		
14 J		
15 V		
16 S		
17 D		
18 L		
19 M		25
20 M		
21 J		
22 V		
23 S		
24 D		
25 L		
26 M		26
27 M		
28 J		
29 V		
30 S		

juillet

1 D		
2 L		
3 M		27
4 M		
5 J		
6 V		
7 S		
8 D		
9 L		
10 M		28
11 M		
12 J		
13 V		
14 S		
15 D		
16 L		
17 M		29
18 M		
19 J		
20 V		
21 S		
22 D		
23 L		
24 M		30
25 M		
26 J		
27 V		
28 S		
29 D		
30 L		
31 M		31

août

1 M		
2 J		
3 V		
4 S		
5 D		
6 L		
7 M		32
8 M		
9 J		
10 V		
11 S		
12 D		
13 L		
14 M		33
15 M		
16 J		
17 V		
18 S		
19 D		
20 L		
21 M		34
22 M		
23 J		
24 V		
25 S		
26 D		
27 L		
28 M		35
29 M		
30 J		
31 V		

septembre

1 S		
2 D		
3 L		
4 M		36
5 M		
6 J		
7 V		
8 S		
9 D		
10 L		
11 M		37
12 M		
13 J		
14 V		
15 S		
16 D		
17 L		
18 M		38
19 M		
20 J		
21 V		
22 S		
23 D		
24 L		
25 M		39
26 M		
27 J		
28 V		
29 S		
30 D		

octobre

1 L		
2 M		40
3 M		
4 J		
5 V		
6 S		
7 D		
8 L		
9 M		41
10 M		
11 J		
12 V		
13 S		
14 D		
15 L		
16 M		42
17 M		
18 J		
19 V		
20 S		
21 D		
22 L		
23 M		43
24 M		
25 J		
26 V		
27 S		
28 D		
29 L		
30 M		44
31 M		

novembre

1 J	Férié	
2 V		
3 S		
4 D		
5 L		
6 M		45
7 M		
8 J		
9 V		
10 S		
11 D		
12 L		
13 M		46
14 M		
15 J		
16 V		
17 S		
18 D		
19 L		
20 M		47
21 M		
22 J		
23 V		
24 S		
25 D		
26 L		
27 M		48
28 M		
29 J		
30 V		

décembre

1 S		
2 D		
3 L		
4 M		49
5 M		
6 J		
7 V		
8 S		
9 D		
10 L		
11 M		50
12 M		
13 J		
14 V		
15 S		
16 D		
17 L		
18 M		51
19 M		
20 J		
21 V		
22 S		
23 D		
24 L		
25 M		52
26 M		
27 J		
28 V		
29 S		
30 D		
31 L		

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires de collecte : 4h30-22h15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Consignes : merci de sortir votre bac la veille au soir du jour de collecte et de le positionner à son point de présentation, les poignées dirigées vers la chaussée.

Jours fériés : les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la semaine correspondante.

Bac pucé ? Votre bac doit être équipé d'une puce électronique pour connaître votre utilisation du service. Dans le cas contraire, merci de contacter le SBA : un bac non équipé de puce électronique ne pourra pas être collecté.

+ d'infos sur la tarification incitative :

04.73.647.444
conseilusager@sba63.fr
www.sba63.fr
facebook

Conception ebde

NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?



Réponse du précédent quizz :
Les Mazeaux



La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 81

AVRIL 2018



SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Travaux

Budget

Actualité

Festivités

Infos

Etat-Civil

Agenda

Commémoration

Du 8 mai 1945

à 11 h 15

Suivie d'un vin d'honneur à la salle du préau

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Les questions budgétaires illustrent largement ce bulletin du printemps 2018. Les comptes administratifs et budgets votés une nouvelle fois à l'unanimité le 13 avril, sont le reflet exact des souhaits et engagements de la municipalité depuis 2014. Dans un contexte national de plus en plus difficile pour la gestion des finances publiques, les contraintes portées aux collectivités et principalement aux petites communes, nous poussent à une gestion toujours plus stricte des dépenses de fonctionnement. Malgré cette situation de rigueur imposée, le Conseil Municipal a décidé une nouvelle fois de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de ne pas augmenter la fiscalité locale. Les charges incompressibles seront assumées sans impacter la qualité des services.

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est également réuni pour son budget le 06 avril. On retrouve trois axes majeurs au cœur de l'action du conseil d'administration. L'aide sociale bien entendu, ponctuelle et solidaire, l'attention constante envers nos aînés et enfin la remise d'un chèque cadeau aux familles à l'occasion d'une naissance.

Après les grands travaux de l'école… Après les grands travaux de la salle polyvalente… Il nous appartient désormais d'envisager des investissements moins lourds en tenant compte de notre capacité d'autofinancement. Les futurs vestiaires du stade sont désormais évalués et dimensionnés. Au terme de la phase d'autorisation d'urbanisme et de consultation des entreprises, les travaux pourront être programmés. Nous n'engagerons cependant l'opération qu'à condition d'obtenir les subventions sollicitées ces dernières semaines. Conformément aux décisions prises en début de mandat, la municipalité confirme son souci perpétuel de proposer des investissements adaptés aux besoins réels de la commune.

Une grande journée d'inauguration a marqué le début du printemps à Charbonnières les Vieilles. Le samedi 24 mars, toute la population était conviée à l'Ecole et à la Salle Polyvalente pour accompagner et entendre le Sous-Préfet de RIOM et les élus à l'occasion de la visite officielle et des discours. Cette belle matinée, chargée de symboles, restera comme un moment fort du mandat, une charnière entre les grands projets aboutis et les perspectives futures où les volontés communales seront étroitement liées à l'esprit communautaire qui peu à peu prend forme.

C'est d'ailleurs notre belle commune qui a été choisie pour célébrer cet esprit communautaire, le dimanche 06 mai ! La salle polyvalente et ses abords serviront d'écrin à une manifestation festive où le territoire de la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge* sera largement présenté et mis en valeur. Autour d'un marché « fleuri » et gourmand, de nombreuses surprises viendront ponctuer une journée riche en évènements.

De la fête du printemps organisée par l'école et « les Amis de l'école » à la cérémonie du 14 juillet, avec les grandes manifestations de la période estivale, l'agenda est marqué par de nombreuses occasions de rassemblements et de partages. Balade bucolique, pain de tradition, commémorations, exposition culturelle, festival de musique, kermesse, autant de moments où le collectif et le vivre ensemble peuvent s'exprimer pleinement dans la recherche permanente de la diversité.

Le Maire,
Michaël BARÉ

Extension du stade



L'avant projet définitif pour les travaux de rénovation des vestiaires du stade a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal, pour une estimation de 207 100 € H.T. Celui-ci a autorisé le maire à adresser les demandes de subvention au titre du Fonds d'Aide au football Amateur et au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018, DSIL et Région.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, a désigné à l'unanimité les prestataires des missions de contrôle :

- APAVE : mission Contrôle technique pour un montant de 1950 HT
- DEKRA : mission sécurité et protection de la Santé pour un montant de 1975 HT
- SOCOTEC : diagnostic amiante pour un montant de 300 HT
- SOL SOLUTION : étude sol pour un montant de 1595 HT

Rénovation du Monument aux morts



Attribution du marché à l'entreprise ADPI 63, pour la rénovation du monument. Devis accepté par le conseil municipal pour un montant de 5160 €.

Création d'un emploi non permanent

Il est décidé de créer un emploi non permanent d'adjoint technique territorial contractuel, à temps non complet (17/35 ème), pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (agent d'entretien et ainsi que pour la restauration scolaire).

****

Il est aussi décidé de prolonger un emploi non permanent d'adjoint d'animation contractuel, à temps non complet (20/35 ème), jusqu'au 6 juillet 2018.

Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018

Le Conseil municipal a décidé de ne pas solliciter de dérogation auprès de l'inspecteur d'académie et de maintenir la semaine de 4.5 jours pour la rentrée 2018.



Location salle du préau

Le Conseil Municipal décide de fixer un tarif de location pour la salle du préau aux habitants de la commune pour un montant de 100 €, ménage non compris, avec une caution de 100 €.

Aucune location ne sera effectuée pour le réveillon du 31 décembre.

Poteaux d'incendie

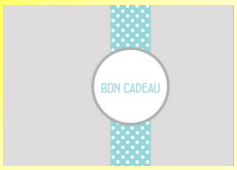


Remplacement par la SEMERAP d'un poteau d'incendie dans le village de la Brousse pour un montant de 2483.71€. Le poteau situé au Gour fait l'objet d'un report compte-tenu des travaux à venir au Gour de Tazenat.

Charbonnières-les-Vieilles
Compte 1094 habitants
au 1er janvier 2018



Le CCAS procède depuis plusieurs années à l'organisation du repas des Aînés pour les personnes âgées de 70 ans et plus habitant la commune. Il s'agit d'un repas offert par le CCAS avec après-midi dansant. Ainsi le CCAS souhaite également au titre de l'action sociale offrir un bon d'achat aux familles à l'occasion d'une naissance. Les familles devront résider sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles. Ce bon d'achat d'une valeur de 30 € permettra aux parents de choisir un cadeau pour leur enfant auprès d'un commerçant local. Le Conseil d'administration a émis un avis favorable sur ce principe et autorise le Président à mettre tout en œuvre pour exécuter la présente délibération.



Attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « les Ans Foirés » pour l'organisation de la 3ème Foire Agricole de Charbonnières-les-Vieilles.





Travaux



Un emplacement de parking réservé aux personnes à mobilité réduite est matérialisé devant l'entrée de l'école.

Merci aux automobilistes de respecter le logo handicapés.



Dans le but d'améliorer la sécurité lors des manifestations, le passage entre la salle polyvalente et le parking est désormais supprimé. Seul l'accès à la salle et au parking reste autorisé par la rue de la Trinité.



Le garage de la mairie a été aménagé en placards, pour les associations. Elles pourront ainsi ranger leur matériel dans de meilleures conditions. Des armoires sont à la disposition pour les associations qui le désirent. Travaux réalisés par nos employés communaux.



BUDGET 2018

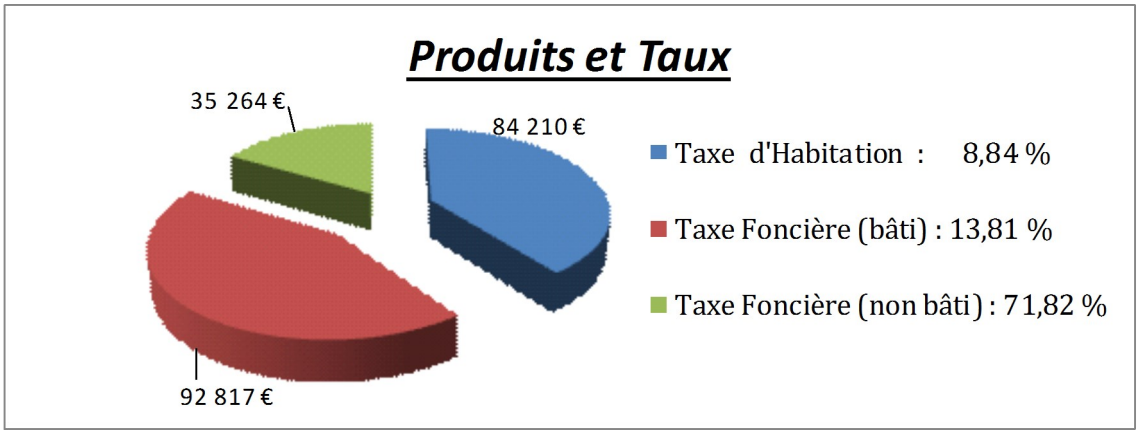
Compte Administratif 2017 - Budget principal

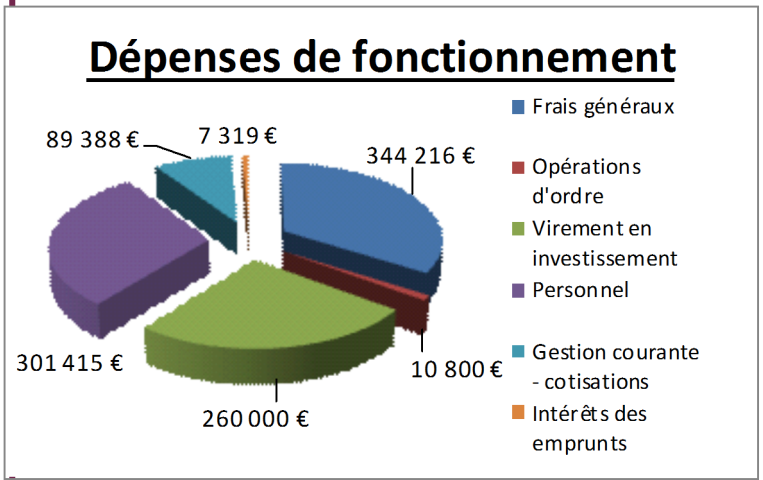
Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou excédent (€)	Dépenses ou déficit (€)	Recettes ou
Résultats reportés		283 801,45		310 986,87		594 788,32
Opérations de l'exercice	577 075.28	667 281,47	799 020,60	415 960,97	1 376 095,88	1 083 242,44
TOTAUX	577 075.28	951 082,92	799 020,60	726 947,84	1 376 095,88	1 678 030,76
Résultats de clôture		374 007,64	72 072,76			301 934,88
Restes à réaliser			66 137,37	122 223,58	66 137,37	122 223,58
TOTAUX CUMULÉS	577 075.28	951 082,92	865 157,97	849 171,42	1 442 233,25	1 800 254,34
RÉSULTATS DÉFINITIFS		374 007,64	15 986,55			358 021,09

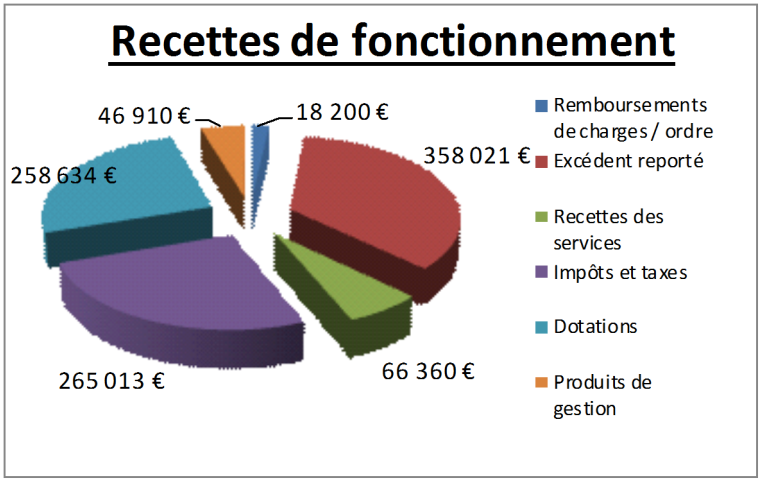
L'exercice 2017 a été marqué par l'achèvement des travaux de rénovation et d'extension de la salle polyvalente. Les restes à réaliser reportés sur 2018 sont relativement modérés en dépenses et plus importants en recettes. Les soldes des subventions seront logiquement versés au moment du décompte définitif des marchés de travaux. Le résultat de l'exercice nous permet cependant de couvrir le besoin de financement tout en renforçant l'affectation positive en fonctionnement.

BUDGETS 2018

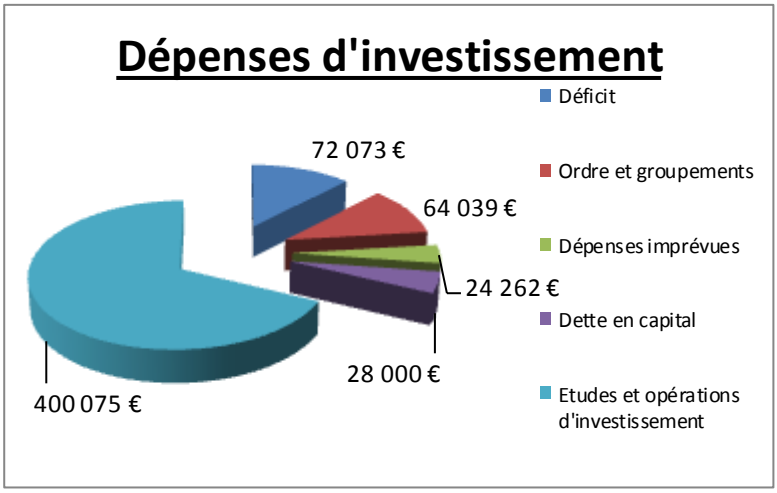
Les taux d'imposition 2017 ne sont pas augmentés sur l'année 2018 pour un produit fiscal attendu de 212 291 €

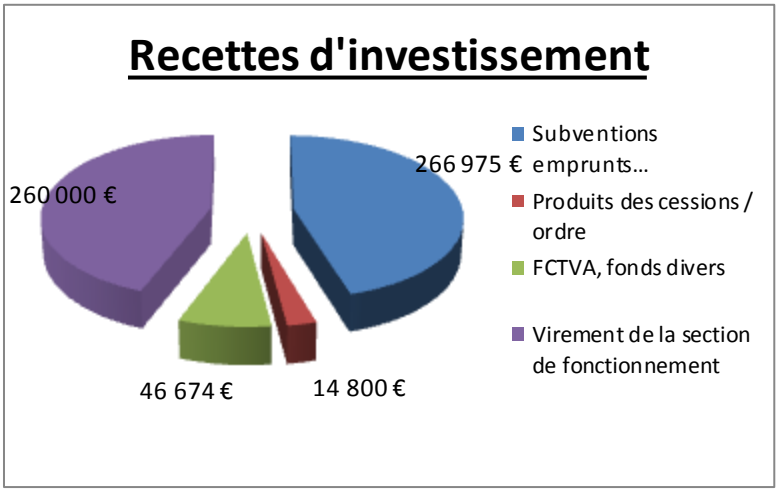






La section de **fonctionnement** s'équilibre à 1 013 138 € sans augmentation de la contribution des ménages et sans variation du prix des services rendus (cantine, garderie...). Les recettes liées aux loyers, redevances diverses et concessions permettent de compléter les prévisions de produits attendus dans des conditions satisfaisantes.





La section d'**investissement** s'équilibre à 588 449 €.

Le principal engagement de l'exercice 2018 est concentré sur la rénovation des vestiaires du stade. Le plan de financement doit être également assuré par les subventions sollicitées auprès du ministère des sports, des services de l'Etat, de la région et de la fédération de football. Le cas échant, un emprunt limité au montant de la TVA pourra être envisagé.

Des crédits ont enfin été affectés au projet de rénovation du monument aux morts ainsi qu'à l'adressage des villages (plaques de « rues » et numéros).

Le budget ***assainissement* 2018** s'équilibre en recettes et en dépenses à 58 450 € pour la section de fonctionnement et 86 373 € pour la section d'investissement (avec 42 683 € de virement d'équilibre). L'étude de diagnostic des réseaux est ainsi décalée sur l'année 2018 (avec prorogation des accords de subventions).

La surtaxe assainissement n'est pas augmentée. La part communale est maintenue à 0.9292 € HT par m^3 (consommation) et 5.05 € HT (abonnement).

Comme en 2017, le budget ***lotissement des « Baisles »*** s'équilibre en recettes et en dépenses à 73 869 € pour la section de fonctionnement et 66 711 € pour la section d'investissement.

Enfin, le budget ***CCAS*** (Centre Communal d'Action Sociale) bénéficie d'une subvention d'équilibre du budget général limitée à 1 000 € pour 2018.

Les voeux de la municipalité



Plus de cent cinquante personnes ont assisté au vœux du maire et des conseillers municipaux. Pour la première fois réunis pour cette occasion dans la nouvelle salle polyvalente, agrandie et rénovée, les élus des communes voisines, les présidents d'associations et les habitants de la commune ont découvert ce nouvel espace.

Michaël Baré a prononcé le discours de la municipalité en saluant l'engagement quotidien du personnel communal au service du public, puis en procédant à la synthèse des travaux de l'année passée, en rappelant les projets engagés et à venir pour 2018.

A cette occasion, le maire a accueilli les nouveaux habitants (photo ci-dessus). Ces échanges ont permis de leur présenter les infrastructures, l'organisation du personnel et des services.

Foire de la St-Vincent





Pour la troisième année consécutive, l'association des Ans'foirés a encore proposé une très belle manifestation conviviale et commerciale dans notre commune.

Cette année, en janvier 2018, grâce à une organisation parfaite de l'association des jeunes agriculteurs et de leurs amis sous la présidence toujours vigilante de Stéphane Espagnol, les très nombreux visiteurs ont pu profiter d'une véritable foire aux bestiaux.

Un concours bovin inédit à Charbonnières-les-Vieilles permettait des ventes d'animaux primés aux négociants et bouchers locaux présents sur le marché. On pouvait aussi découvrir du matériel agricole et de jardinage.



Nombreux dans les allées de la foire, les gourmets pouvaient s'approvisionner en produits locaux divers (fromages, miel, pain, charcuterie, laines, bougies, bijoux, friandises…) et se retrouver dans une salle polyvalente désormais à la hauteur de l'évènement et à la satisfaction des restaurateurs locaux.

Une très belle réussite dont il faut remercier particulièrement les bénévoles qui se sont mobilisés avant et après la manifestation.

Une foire traditionnelle qui prend désormais une nouvelle dimension dans le calendrier des animations de notre commune. Merci aux Ans'foirés !



A l'occasion de cette foire , l'association A.S.P.E.C.T.S., dédiée à la sauvegarde du petit patrimoine de la commune, a mis en chauffe le four pour proposer son pain. Le succès de cette vente contribuera à la poursuite des activités de restauration en cours et à venir de l'association.



Inauguration



des travaux de rénovation de l'école et de la salle polyvalente



Plus de 250 personnes étaient présentes pour l'inauguration des travaux de rénovation de l'école publique et d'extension de la salle polyvalente. La matinée a débuté par la visite officielle de l'école, menée par le maire, Michaël Baré, en présence du sous-préfet et des représentants des collectivités partenaires.

Les habitants, les parents d'élèves et les enfants qui bénéficient de ces nouvelles structures depuis plus de deux ans pour l'école et quelques mois pour la salle polyvalente ont pu, le temps d'une célébration très conviviale, se réapproprier les lieux.

Le maire a rappelé la proportion des aides de l'État, du Conseil régional, du Conseil départemental et de la réserve parlementaire dans les plans de financement de ces deux grands chantiers, pour se rapprocher du seuil de 80% sur la salle polyvalente. Il a rappelé aussi que les bâtiments publics ne sont rien sans ceux qui les entretiennent, c'est-à-dire le personnel communal, ceux qui les utilisent et les animent comme les associations, et les enseignants qui font le dynamisme et la qualité de l'école de la commune.



Festivités

Repas du CCAS des Aînés



Le traditionnel repas des aînés de la commune organisé par le centre Communal d'Action sociale (CCAS) et la municipalité s'est déroulé le dimanche 14 janvier 2018. En effet l'année 2017 n'avait pas permis cette manifestation, la salle polyvalente étant en rénovation. C'est donc dans un espace totalement rénové et agrandi que soixante dix personnes ont répondu à l'invitation du CCAS.

Le maire, Michaël Baré, accompagné de nombreux élus municipaux et des administratrices du CCAS accueillaient les convives en leur présentant les vœux de la municipalité. Les invités ont pu déguster le repas préparé par un traiteur de la commune et servi par les élus municipaux.

Ce fût un bel après-midi agréable et convivial qu'auront vécu les aînés de Charbonnières-les-Vieilles, repartant chacun avec un lot de friandises.

Les absents n'ont pas été oubliés puisqu'ils se sont vu remettre, à leur domicile et par les élus, des friandises de la part de la municipalité et du CCAS.



Loto du Club de l'Amitié

Après un an sans manifestation dans la salle polyvalente en travaux, c'est reparti en 2018 !



Le 18 février s'est déroulé le loto du club de l'Amitié. Plus de 150 personnes sont venues tenter leur chance au loto dans une salle agrandie et rénovée. De nombreuses parties ont rythmé l'après-midi des participants dont une spéciale enfants et une partie « debout » qui a rencontré un grand succès.

Vingt-cinq lots étaient mis en jeu dont trois gros lots comme une jolie table guéridon. Deux entractes ont permis de déguster les pâtisseries préparées par les bénévoles du club. Florence Charles a remporté la tireuse à bière, Thérèse Garde le multi cuiseur et Catherine Sauvestre la belle table guéridon. Pour les enfants Ethan Boulay a remporté la partie enfants.

Thé Dansant



Nos jeunes conscrits 2018 se sont inspirés de leurs aînés en organisant leur premier thé dansant le 25 février, à la salle polyvalente. L'orchestre « Gégé musette » a entraîné les danseurs, parmi lesquels les conscrits eux-mêmes, avec des marches, des pasos-doble, des tangos et des valses tourbillonnantes.



Les jeunes ont particulièrement apprécié l'ambiance chaleureuse et le partage d'une musique différente avec leurs aînés, tout aussi ravis de cet après-midi musette.

Participation citoyenne en débat



Le protocole de participation citoyenne a été présenté vendredi 2 mars à la salle polyvalente devant un auditoire de plus de cent personnes. Accompagné du chef du pole sécurité publique au cabinet du Préfet, Hervé Maspimby, et du capitaine Barajat, adjoint du commandant de la compagnie de gendarmerie de Riom, le Maire Michaël Baré a animé une réunion publique d'échanges où aucune problématique n'a été éludée.

Une série de cambriolages a marqué la commune et principalement le lotissement en ce début d'année. Les intervenants ont ainsi longuement insisté sur les précautions à prendre, sur les mesures d'attention, la prudence à adopter en évitant toutes formes de débordements et de comportements excessifs. La participation citoyenne, qui vise avant toute chose à renforcer le lien social, sera formalisée entre la mairie (avec des référents de quartiers), les services de l'Etat et le groupement de gendarmerie.

Les archers de Charbonnières



Le 24 et 25 mars s'est déroulé le premier concours campagne organisé par le club des Archers des Sources à Laligier sur le domaine de Patrick Richard. C'est sous un temps printanier et un cadre idyllique qu'une centaine d'archers ont concouru, dont Lucien Nativelle, Dorian Pouradier et Aloïs Sol. Le classement s'effectuant sur deux jours, Dorian et Aloïs, dans la catégorie minime homme classique, remportent respectivement les 1ère et 2ème places.



Lucien NATIVELLE



Dorian POURADIER



Aloïs SOL

Infos



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1er avril 2002** et le **30 juin 2002** doivent se présenter en personne en mairie avant le **30 juin 2018** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

En ce début de printemps, il convient de rappeler que le brûlage de déchets végétaux à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur ou non est ***strictement interdit*** (arrêté préfectoral n°12/01328 du 2 juillet 2012). En outre, dans les zones habitées, cette activité est particulièrement gênante pour le voisinage.



Rappelons aussi que les dépôts sauvages et notamment aux abords des ruisseaux sur des terrains publics ou privés sont eux aussi interdits.

Un broyeur à branches est disponible pour les particuliers au SBA. Cette démarche ne requiert aucun investissement financier, mis à part le carburant ; le broyeur vous est prêté pour une durée à déterminer, via une convention entre la collectivité et le SBA. **Pour le réserver, contactez le syndicat au 04.73.647.444. Celui-ci sera à retirer au siège du SBA, 13 rue Joaquin Perez Carretero, 63 200 Riom. Un mode d'emploi et des consignes de sécurité sont fournies avec le broyeur.**

Depuis le 26 mars 2018 la déchèterie de St Angel est ouverte le mardi, vendredi et samedi de 8h30/12h30 et 13h30/18h30.

Deux logements communaux se libèrent :

Un logement situé 12 rue des Baisles se libère au mois de mai 2018. D'une surface de 75 m² sur deux étages, il dispose de 2 chambres, un séjour/salle à manger avec cuisine ouverte et salle de bain, chauffage électrique . Le loyer est de 351€ par mois avec stationnement privé plus 40 € de provisions sur charges.

Un logement situé 1 rue du Presbytère va se libérer au mois de juillet 2018. D'une surface de 89 m² sur deux étages, il dispose de 3 chambres, un séjour/salle à manger, une cuisine, une salle de bain et placards dans l'entrée, chauffage au gaz. Le loyer est de 358 € par mois plus 25€ de provisions sur charges.

Pour plus de renseignements, contacter le secrétariat de mairie au ☎04.73.86.63.07

Le service enfance jeunesse de la communauté de commune Combrailles, Sioule et Morge

Le RAM (Relais d'Assistants maternels) « les Ptits Combrailloux » du site de Manzat propose

❖Pour les parents :

- Un accompagnement pour les démarches administratives
- Des ateliers d'éveil avec son enfant (musical, gym, lecture, sensoriel…)
- Un soutien à la parentalité

❖Pour les assistants maternels :

- Un lieu d'accueil et de conseils
- Des informations et un accompagnement
- Des rencontres
- Des ateliers d'éveil

Le RAM se déplace à Charbonnières-les-Vieilles, le lundi matin une fois par mois à la mairie pour proposer des ateliers d'éveil. Il est nécessaire de s'inscrire à ces ateliers car le nombre de places est limité.

Pour plus d'information, vous pouvez joindre Léonie Margelidon au ☎04.73.86.52.07

Le Pôle ado, sous la direction d'Anabel Deguilhem, propose les vendredi soirs à la Passerelle.

Des soirées pré-ado sont organisées dans les locaux de la Passerelle les vendredis de 19h à 23h (sport, jeux…)

Des sorties sont aussi prévues et un accueil pré ado est mis en place à chaque vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions auprès d'Anabel Deguilhen au ☎06.45.09.75.61

Conciliateur de justice :

Bernard Chaput a été nommé conciliateur de justice sur les cantons de Saint-Georges-de-Mons et de Saint-Ours-les-Roches.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté, bénévole et tenu au secret. Il est chargé de faciliter l'émergence d'une solution négociée satisfaisante pour chacune des parties en conflit. Il intervient dans de nombreuses affaires civiles : querelles de voisinage, difficulté de recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, problèmes entre propriétaires et locataires, de copropriété, etc. La procédure de conciliation permet d'éviter le recours devant le tribunal pour les différends relevant du droit civil. Elle est simple, gratuite et ne nécessite pas la présence d'un avocat.

Le conciliateur reçoit sur rendez-vous dans les mairies suivantes :

* **Mairie de Pontgibaud,** le 2ème jeudi du mois de 9h30 à 12h
* **Mairie de Saint-Georges-de-Mons,** le 3 ème jeudi du mois de 9h30 à 12h
* **Mairie de Combronde,** le 4 ème jeudi du mois de 9h30 à 12h

Pour prendre rendez-vous ou échanger des informations :

- Par téléphone au 07.61.23.18.21
- Par mail *bernard.*chaput@conciliateurdejustice*.fr*

Etat-Civil



Naissance :

Le 22 février 2018 : Thibault BRUNET, fils de Julien BRUNET et de Christine HERVIER, Joinsattes
Le 23 février 2018 : Andréa GIRARD, fils de Ludovic GIRARD et de Camille GRANDIS, les Berthes
Le 06 avril 2018 : Léni HENLIN, fils d'Arthur HENLIN et de Floraine LEGUILLON, le Bourg

Pacs :



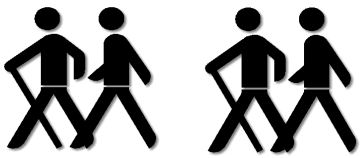
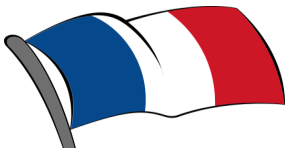
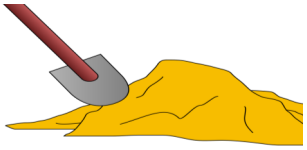
Le 17 mars 2018 : Mathieu LAVADOUX et Julie GOMEZ, Puy Gilbert



Décès :

Le 17 janvier 2018 : Benjamin CAVAUD à l'âge de 32 ans
Le 28 févier 2018 : Daniel RICHARD à l'âge de 66 ans
Le 25 mars 2018 : Odette CAMOUFLET née ROUSSAT à l'âge de 85 ans
Le 29 mars 2018 : Anaïs BATTEUX née TAMISIER à l'âge de 103 ans
Le 29 mars 2018 : Pascal LAVENU à l'âge de 52 ans

Agenda

Samedi 28 Avril **à partir de 17h**	**Fête de printemps** Avec carnaval à la salle polyvalente Organisé par l'école et « les Amis de l'école »	
Dimanche 29 Avril **9h à 16h**	**Balade banc'al de 9kms et 15 kms** Organisé par l'association « le vieux Chauviat »	
Dimanche 6 Mai **10h à 18h**	**Fête Communautaire** Marché gourmand et fleuri Spectacle et jeux pour enfants à la salle polyvalente et extérieur	
Dimanche 6 Mai **à partir de 10h**	**Fabrication et vente de pain** Autour du four banal de Laligier	
Mardi 8 Mai **11h15**	**Commémoration du 8 mai 1945** à 11h15 suivie d'un vin d'honneur à la salle du préau	
Lundi 21 Mai	**Journée de solidarité**	

Vendredi 1er juin **18h30**	**Exposition d'œuvres** « Carte blanche à Henrijean » Du 1er au 24 juin Vernissage Salle du Conseil	
Samedi 9 juin	**Festival Blues et Jazz** Organisé par l'Echo de la Morge Salle polyvalente	
Vendredi 15 Juin **17h**	**Kermesse de l'école** À l'école	
Samedi 30 juin **Dimanche 1er Juillet**	**Fête Patronale** Bal, défilé de chars avec Fanfare Repas du dimanche soir	
Samedi 14 juillet **11h15**	**Cérémonie au Monument** Suivie d'un vin d'honneur à la salle du préau	
Samedi 14 juillet **à partir de 20h**	**REPAS et FEU D'ARTIFICE** **BAL POPULAIRE GRATUIT** Salle polyvalente et extérieur	

NOUVEAU QUIZZ

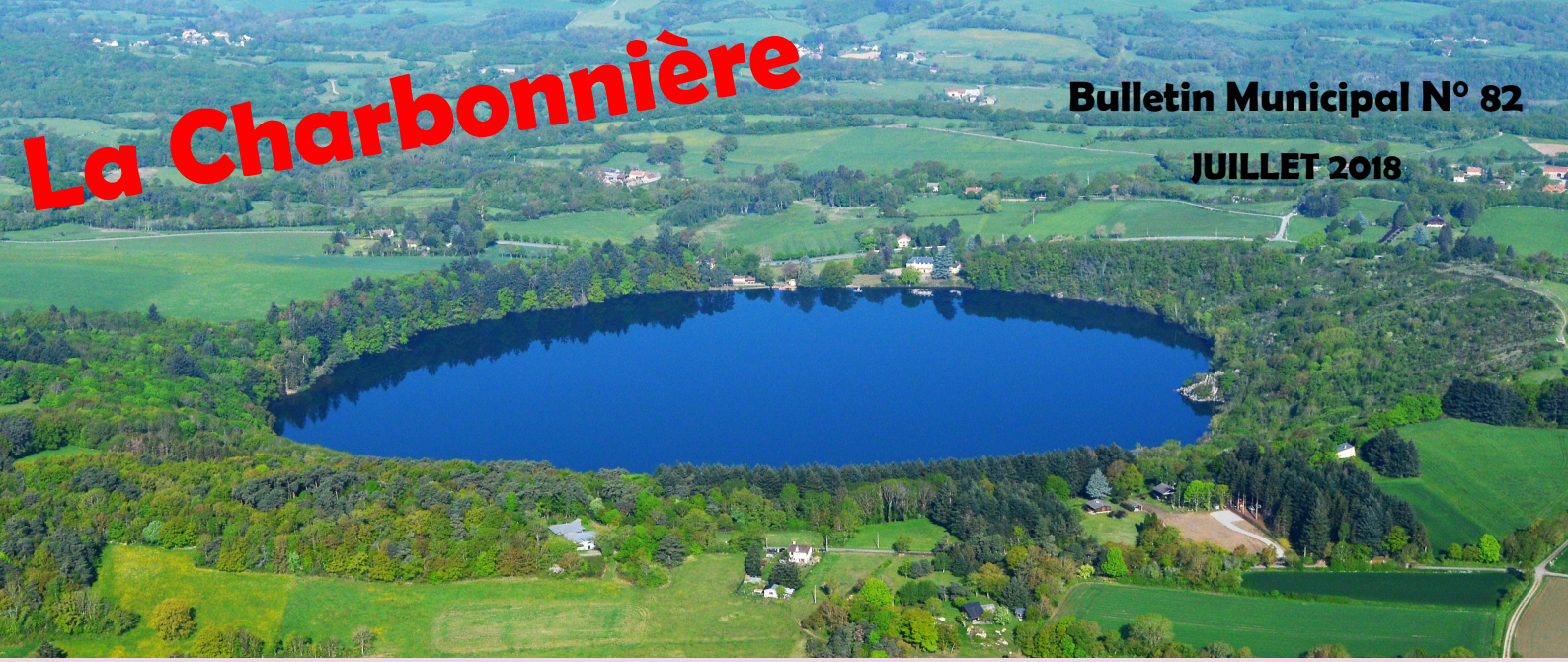
Quel est ce village vu du ciel ?





Réponse du précédent quizz :
Chanteloup

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité -☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**



La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 82

JUILLET 2018



SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Travaux

Festivités

Etat-Civil

Infos

Agenda

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Une nouvelle fois, le Gour de Tazenat est au cœur de toutes les préoccupations de la période estivale. Depuis deux ans déjà, la situation du lac au regard des analyses programmées, fait l'objet de nombreux commentaires et injonctions des services de l'Agence Régionale de Santé. Bien entendu, nous espérons tous, des relevés et conclusions scientifiques satisfaisantes, pour maintenir l'autorisation de baignade et les activités nautiques pendant l'été. La grande réflexion communautaire engagée depuis plusieurs années a permis d'associer les propriétaires, les riverains, les partenaires publics associés, la Communauté de Communes et la Commune de Charbonnières-les-Vieilles, à la réalisation d'un plan de gestion du site, qui bien que largement perfectible, a désormais le grand mérite de fixer un cadre d'action pour chacun. Par ailleurs, si les obligations d'analyses hebdomadaires ou bimensuelles incombent à la commune dans le cadre des pouvoirs de police du Maire, la grande étude visant à déterminer les différentes causes de perturbation des équilibres aquatiques relève désormais d'un financement et d'un suivi communautaires.

Une nouvelle fois, la kermesse de l'école proposée le 15 juin a été une belle réussite, un après-midi et un début de soirée de détente et de partage pour les enfants. La belle implication des parents d'élèves, de l'association des « Amis de l'Ecole » et de l'équipe enseignante est tout à fait exemplaire. Plus largement, le dernier Conseil d'Ecole a permis de dresser un bilan très satisfaisant au terme d'une année scolaire engagée dans les difficultés liées aux décisions des services de l'Etat sur les conditions de financement des emplois « aidés ». La commune a pris ses responsabilités avec courage et combativité. C'est avec le même état d'esprit que nous préparons la prochaine rentrée pour préserver la qualité des services, parmi lesquels la restauration collective qui deviendra une compétence communautaire en 2019.

La Fête Patronale 2018 a été une grande réussite marquée par de nombreuses manifestations. C'est aux conscrits que nous devons ce succès. Il nous revient de les féliciter chaleureusement pour leur engagement collectif. Cette édition 2018 constitue un grand motif de satisfaction pour notre belle commune, un moment toujours important, préparé et réalisé dans « l'esprit » et le style traditionnels de Charbonnières-les-Vieilles. Il faut bien entendu également saluer l'implication de l'entourage (parents, amis…) et des associations tout au long de cette année. Ce type d'évènement n'est jamais simple à anticiper et induit inévitablement des difficultés, d'importantes contraintes et certains sacrifices qui ont toujours été assumés et surmontés avec caractère et maturité.

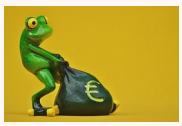
J'ai souhaité que les cérémonies du 14 juillet soient marquées par des symboles Républicains d'ouverture et d'optimisme. C'est donc la jeunesse qui a été mise à l'honneur… Une jeunesse internationale, celle du camp Roger DILON, présente au monument et toute une partie de notre journée de Fête Nationale.

Très bel été à toutes et à tous !

Le Maire,
Michaël BARÉ

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Budget 2018



Le Conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir pour l'année 2018 les taux d'imposition comme suit :

- Taxe d'habitation : 8.84 % pour un produit assuré de 84 210 €
- Taxe foncière (bâti) : 13.81 % pour un produit assuré de 92 817 €
- Taxe foncière (non bâti) : 71.82 % pour un produit assuré de 35 264€

Soit un produit fiscal total de 212 291 €

Vente d'un terrain

Vente d'une parcelle cadastrée AB 333 au lotissement des Baisles. Le Conseil municipal décide de céder cette parcelle pour un montant de 23 550 €, et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Eclairage public



Il a été décidé de compléter l'éclairage public au village « le Suchet » par une lampe supplémentaire. Avec la participation du SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz), la commune financera l'implantation de cet éclairage supplémentaire.

Abri bus

Acquisition d'un abri bus pour le village de Bogros pour la somme de 1 445 € HT.



Organisation des temps scolaires

Le Conseil municipal valide l'emploi du temps présenté par le conseil d'école pour l'année scolaire 2018-2019

HORAIRES	TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES
7H-8H50	Garderie
8H50-9H00	Temps d'accueil enseignants
9H00-12H15 Sauf le mercredi : Sortie à 12h	Temps d'enseignement
12h15-13h35	Pause méridienne
13h35-14h20	TAP ou APC
14h20-14h30	Temps d'accueil enseignants
14h30-16h30	Temps d'enseignement
16h30-18h30	Garderie

Renouvellement d'un poste en CUI-CEC

La commune a obtenu le renouvellement de deux emplois en contrats aidés par l'Etat.

⇒ 29 heures hebdomadaires d'une durée de six mois

⇒ 20 heures hebdomadaires d'une durée d'un an

Création d'un emploi non permanent

Création d'un emploi d'adjoint d'animation contractuel non permanent, à temps complet, pour accroissement temporaire d'activité, du 6 juillet 2018 au 5 juillet 2019.

Adressage des villages

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder aux consultations nécessaires pour les plaques et les numéros de rue. Il devra figurer au cahier des charges le type de matériaux, les teintes, les épaisseurs et les caractères utilisés.

Désherbeur thermique



La commune, soucieuse de préserver l'environnement, s'engage dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires notamment dans la gestion et l'entretien des espaces verts communaux. Ainsi dans un objectif d'acquisition de matériel alternatif à l'utilisation des produits phytosanitaires (désherbeur thermique), M. le Maire a sollicité une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.



Travaux

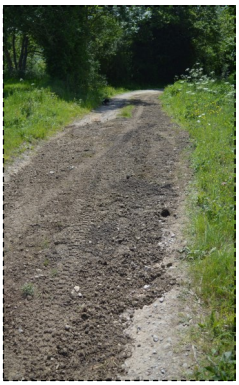
L'avant projet définitif des vestiaires a été approuvé à l'unanimité par le Conseil municipal, pour une estimation prévisionnelle à 231 303 € H.T. Outre les aides sollicitées auprès de la fédération, le conseil autorise le Maire à déposer les demandes de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2018, et auprès du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. La Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux étant désormais acquise.

Les travaux d'extension et de réaménagement du bâtiment « vestiaires » existant, consistent à aménager la partie actuelle avec un club house de 16 m² et un vestiaire collectif. Il est prévu également, un vestiaire arbitre, un local technique et deux vestiaires, dans l'extension. Les vestiaires vont être remis aux normes en vigueur pour permettre ainsi l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Actualités



Journée de solidarité



Depuis 2015, agriculteurs et habitants des villages participent activement à la journée annuelle de solidarité. Cette année encore, ils sont nombreux à s'être engagés à travailler le lundi de Pentecôte à l'amélioration des chemins de la commune.



Répartis en plusieurs groupes, sur les portions les plus dégradées, les équipes ont travaillé à la mesure du temps disponible, toute la matinée et parfois même, toute la journée.

Trois cent tonnes de matériaux ont été épandues et compactées, par une vingtaine d'agriculteurs, disposant de matériels divers.Ils ont procédé au rebouchage des ornières et autres nids de poule sur près de 15 kms de chemins.

A partir de 13 heures, ils étaient plus de 40 à partager avec le Maire et les élus municipaux présents, un grand moment de convivialité autour du repas servi à la salle du préau.

Médaille du Mérite Agricole

Deux femmes agricultrices à l'honneur.



Au nom du ministre de l'Agriculture, le sénateur Jacques-Bernard Magner a remis la médaille du Mérite Agricole à Laurence Richard et Catherine Segrétain, toutes deux nommées au grade de chevalier. Une cérémonie émouvante où un nombreux public a contribué à saluer le rôle économique et social des femmes en agriculture.



Deux personnalités, deux visions du métier, deux engagements ont été ainsi mis en avant. Laurence Richard a souhaité remercier ses proches et ceux qui l'ont accompagnée depuis ses débuts et Catherine Segrétain a insisté sur les exigences du métier et la détermination indispensable à la réussite d'une exploitation.



Balade BANC'AL



Après le succès de l'année précédente, l'association « le vieux Chauviat » a renouvelé sa marche où 130 marcheurs se sont retrouvés sur un parcours bucolique à la découverte de bancs plus originaux les uns que les autres. C'est donc autour du village de Chauviat que deux parcours d'environ 9 et 15 km ont été proposés. De magnifiques points de vue, des bancs surprenants, ont parsemé une balade pleine de poésie conclue par la dégustation d'une soupe paysanne à l'arrivée.



Carnaval



Maternelle et primaire étaient au rendez-vous pour le carnaval de l'école. Toutes les classes se sont retrouvées le 28 avril après-midi dans les rues de Charbonnières-les-Vieilles, dans leurs costumes chamarrés pour le plus grand plaisir des enfants et des parents. Les enfants ont entouré Monsieur Carnaval et l'ont condamné à être brûlé sur le terrain communal. La soirée s'est terminée par un spectacle de magie dans la salle polyvalente avec dégustation de crêpes et autres friandises.



Un carnaval très réussi malgré le temps maussade mais qui, grâce à l'engagement des parents et des enseignants fut un succès.

Marché fleuri et gourmand de la communauté Combrailles, Sioule et Morge

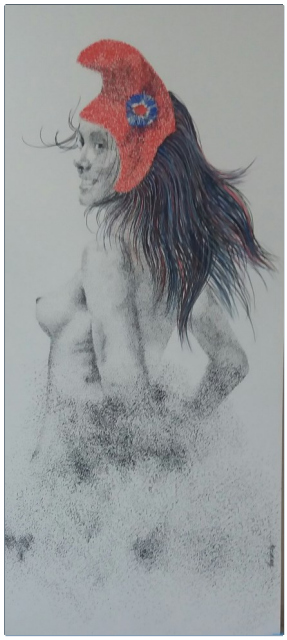
La nouvelle communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge a organisé son marché fleuri et gourmand dans notre commune le 6 mai. Le soleil était bien présent ce jour là et les visiteurs ont découvert l'exposition des 29 communes dans la salle polyvalente et ont parcouru les allées du marché de produits artisanaux et horticoles.





L'Association « Autour du Four Banal de Laligier » a proposé du pain cuit au feu de bois à la vente. Diverses animations ont été appréciées tout au long de la journée : des structures gonflables pour les enfants ainsi qu'un spectacle de rue par la Compagnie « Thé à la rue ».

Une nouvelle Marianne



Marianne offerte à la mairie par l'artiste HenriJean

Une nouvelle Marianne à la mairie

A l'occasion du vernissage de l'exposition « Carte blanche à Henri-Jean » installée dans la salle du conseil municipal, le maire, Michaël Baré accompagné de l'artiste Henri-Jean Fumel a proposé un voyage dans l'imaginaire des Marianne républicaines. A cette occasion, le sénateur Jacques-Bernard Magner a souhaité remettre la médaille du Sénat à l'artiste. Ce dernier a présenté sa Marianne qu'il a souhaité offrir à la commune. Au terme de l'exposition, cette œuvre unique trouve son emplacement définitif dans le bureau du maire.



Gaelig



Dernier combat

Fête Patronale

Cette année les conscrits 2018 ont repris le flambeau pour organiser la fête patronale dans une bonne ambiance comme le veut la tradition.





Le dimanche après-midi, sous un soleil de plomb, le défilé de chars et de vélos fleuris a sillonné les rues de Charbonnières-les-Vieilles, accompagné en musique par « la fanfare de rue » du Cendre. Tout au long de la manifestation, les attractions foraines ont fait le bonheur des petits et des grands.

La fête a commencé par un bal le vendredi soir et s'est poursuivie le lendemain par la retraite aux flambeaux, défilé musical nocturne qui a animé les rues du bourg et a été suivi d'un concert gratuit avec la chanteuse Maria Coury.



Ce week-end festif s'est terminé par le traditionnel repas du dimanche soir préparé par les conscrits qui remerciaient chaleureusement les associations qui ont participé avec eux au bon déroulement de cette fête.



Kermesse de l'école

Cette année, la kermesse de l'école s'est déroulée le 15 juin sous un beau soleil. Chacun a pu passer un moment convivial et s'amuser en famille. Structures gonflables, maquillage, chamboule tout et sans oublier la pêche à la ligne, des jeux variés pour petits et grands ont connu un franc succès. Et quelle joie pour les enfants de faire usage des pistolets à eau gagnés lors des jeux !





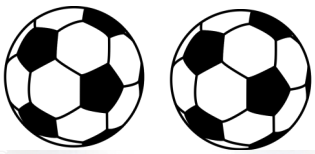
Remise de livres pour les CM2

Avant de partir en vacances et afin de marquer le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire, la municipalité, représentée par Marie-Pierre Chatard et Anny Novaïs a offert un livre à chaque élève de CM2 rentrant au collège. La sélection a été faite par les enseignants, Jonathan Rouzier et Delphine Ivain. Ainsi chaque élève pourra lire pendant les vacances et gardera un souvenir de ce moment fort de leur scolarité.



Au cours de cette occasion, M.Rouzier a remis le livre offert par le ministère de l'Education Nationale à tous les élèves de CM2, les Fables de Jean de La Fontaine.

Entente CharBlot



Le 17 juin, joueurs et dirigeants de l'Entente CharBlot se sont réunis pour leur assemblée générale. Cela a été l'occasion pour le Président, Fabien Amouroux, de faire le bilan de la saison 2017-2018 et de préparer la suivante. Après l'exposé du bilan financier par les trésoriers, le président a fait la synthèse sportive. L'équipe première termine 7 ème de sa poule et l'équipe réserve à la 5 ème place. Denis Ripoll, entraîneur, a souligné l'importance de la présence de chacun des joueurs aux séances d'entraînement, pour mieux figurer au classement la saison prochaine. L'ECB (entente CharBlot) a mis en place des journées de découverte du football pour les enfants de 5 à 9 ans pour le lancement de l'école de football. Thibault Fend et Jean Rémy Lebret se sont réjouis de la participation d'une vingtaine d'enfants aux trois séances d'initiation proposées, ce qui encourage le club à poursuivre dans cette voie.



Les personnes intéressées pour rejoindre le club, en tant que joueurs ou dirigeants, peuvent contacter Fabien Amouroux au 06.17.96.40.62.

Etat-Civil



Naissance :

Le 19 avril 2018 : Léane DUFOUR, fille d'Alexandre DUFOUR et de Séverine GUERARD, Bort
Le 25 juin 2018 : Méline POUZOL, fille de Benoît POUZOL et de Lucille OCHIN, les Forges
Le 25 juin 2018 : Sacha DAVAYAT, fils de Gaétan DAVAYAT et de Laura GRANGIER, Chanteloup

Mariage :



Le 30 juin 2018 : Aurélien LELONG et Audrey BOSTVIRONNOIS, le Bourg
Le 7 juillet 2018 : Dera RAMANANJOHARY et Soizic PELISSIER, Chanteloup
Le 7 juillet 2018 : Marc FILLIAT et Florence TRIPHON, les Etrémailles



Décès :

Le 17 avril 2018 : Joao NOVAIS à l'âge de 61 ans
Le 10 juillet 2018 : Marie-Paule MOMPIED à l'âge de 76 ans

Infos



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1er juillet 2002** et le **30 septembre 2002** doivent se présenter en personne en mairie avant le **30 septembre 2018** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

Réseau d'assainissement : Quelques recommandations sont à rappeler concernant les modalités de raccordements et de rejets au réseau d'assainissement. Pour ne pas nuire au fonctionnement de la station d'épuration, éviter de déverser dans les réseaux des produits impropres au fonctionnement de la station (hydrocarbures, white spirit, essence, huiles de vidange, huiles de fritures, matériaux en plastiques, médicaments périmés…etc).

Déchèterie de Saint-Angel : Pour les déchets qui ne vont ni dans les bacs ni dans les Points d'Apport volontaire, il y a la déchèterie : encombrants et déchets volumineux, déchets dangereux, électroménager, déchets de travaux… Vos passages en déchèterie ne sont pas pris en compte dans le calcul de votre taxe. L'accès est gratuit pour les particuliers, payant pour les professionnels.

Horaires d'été : mardi, vendredi et samedi de 8h30-12h30 / 13h30-18h30
Horaire d'hiver : mardi et samedi de 8h30-12h30 / 13h30-17h



Nouveau : **Le champ des Fourmis** , Arthur et Floraine cultivent des légumes en agriculture biologique, Vente sur place « 1 chemin des sœurs à Charbonnières-les-Vieilles ».

Ouvert lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h Tel : 06.16.99.17.75

Agenda

Dimanche 29 juillet	**Tournoi de pétanque** *Organisé par L'ECB (foot)* *A partir de 14h*	
Mercredi 15 août	**Tournoi de pétanque** *Organisé par le club de Pétanque*	
Samedi 8 septembre **Dimanche 9 septembre**	**SWIM RUN** Epreuve d'eau libre au Gour de Tazenat	
Samedi 8 septembre	**Fabrication et vente de pain** *Autour du four banal de Laligier* *A partir de 10h*	
Samedi 15 septembre **Dimanche 16 septembre**	**Journée du Patrimoine**	Château lord Davis Grotte de Chauviat
Samedi 29 septembre	**BROCANTE** *Organisée par ASSAUT-JEUNES*	
Samedi 13 octobre	**Soirée Moules/frites** *Organisée par les Pompiers* *Salle polyvalente*	

NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?





Réponse du précédent quizz :

La Brousse

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité -☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**



La Charbonnière

Bulletin Municipal N° 83

OCTOBRE 2018



SOMMAIRE

Le mot du maire

Informations Municipales

Ecole

Etat-Civil

Festivités

Travaux

Infos / Agenda



Inscriptions sur les listes électorales :

Pour voter en 2019, les inscriptions se font en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et ce jusqu'au **31 décembre 2018** inclus, jusqu'à 12h.

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

La période estivale, exceptionnellement chaude et ensoleillée a été marquée par une fréquentation très marquée du site du Gour de Tazenat. Après une courte période d'inquiétude à la fin du mois de juin, les prélèvements et analyses hebdomadaires ont confirmé pour tout l'été, une eau de bonne qualité pour la baignade et les activités nautiques. C'est dans ce contexte favorable que la saison s'est terminée, à travers la première édition d'un SWIM RUN, discipline sportive exigeante, le dimanche 09 septembre. Je profite de cette tribune pour saluer l'initiative de l'organisateur de cette belle journée, Cédric COHADE. Cette manifestation parfaitement réussie trouvera certainement un écho encore plus important en 2019. C'est également l'année prochaine que devrait se concrétiser, sous maitrise d'ouvrage communautaire, l'aménagement des parkings du Gour. Préalablement aux travaux, la commune suivra la procédure réglementaire de mise en conformité de son Plan Local d'Urbanisme.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un effectif total similaire à celui de la rentrée 2017. Le personnel communal, toujours aussi dévoué à une tâche noble et difficile s'engage au quotidien avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux. Les repas « bio » servis chaque jour et l'organisation rigoureuse de nos agents participent au succès d'un service qui deviendra communautaire en 2019. Les conditions d'inscription et de facturation devraient évoluer vers plus de souplesse et faciliter les démarches des familles.

La rénovation des vestiaires du stade va passer à une phase concrète de mise en concurrence pour l'attribution prochaine des marchés de travaux. Le Permis de Construire, actuellement en période d'instruction, devrait être délivré dans le courant du mois d'octobre. La commune tient à saluer la démarche de l'entente « CharBlot » qui, à travers l'école de football, parvient à rassembler et initier chaque semaine, de nombreux jeunes à l'esprit du sport collectif.

Le samedi 06 octobre, c'est par la traditionnelle réunion des associations que le programme des manifestations 2019 a été élaboré, notamment dans la perspective de l'utilisation de notre belle salle polyvalente, particulièrement sollicitée tout au long de l'année. Ce moment d'échange permet également un partage de points de vues constructifs et la mise en place d'évènements collectifs qui font tout le dynamisme de Charbonnières les Vieilles. C'est aussi l'occasion de recevoir et d'entendre le groupe des conscrits déjà très organisé et plein de projets.

Le 11 novembre est toujours un grand moment d'émotion. La cérémonie 2018 va revêtir une couleur et un ton particuliers. En cette année de centenaire de l'armistice, je souhaite marquer l'évènement par la simplicité, l'humilité et le devoir de mémoire. Il faut donc que les enfants soient au cœur de cette grande journée pleine d'émotions et de symboles. Les enfants de notre école ainsi que les élèves de troisième du collège de Manzat porteront par leur travail, leurs actions et leur présence, chaque instant de cette cérémonie du souvenir.

Je vous souhaite, Madame, Monsieur, chers concitoyens, une belle saison d'automne 2018.

Le Maire,
Michaël BARÉ

Informations Municipales
Principales délibérations du Conseil

Protection murale pour la salle polyvalente



Attribution du marché à l'entreprise LECUYER EURL LOPITAUX , pour compléter l'habillage mural à l'intérieur de la salle polyvalente. Devis accepté par le conseil municipal pour un montant de 4 470,30 €.

Vente d'un terrain



Vente de la dernière parcelle cadastrée AB 334 du lotissement des Baisles. Le Conseil municipal décide de céder cette parcelle pou un montant de 24 675 €, et donne mandat à Monsieur le Maire de signer tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Achat d'une étrave de déneigement



Le conseil municipal a donné un avis favorable pour l'acquisition d'une étrave de déneigement au établissement SARL Audebert pour un montant de 11 800 € H.T., considérant l'accord du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 8 000 € dans le cadre de cette acquisition.

Modification des régies de cantine et de garderie.

Le conseil Municipal a supprimé les régies de cantine et de garderie en instaurant un nouveau système d'inscription au mois ou à la quinzaine . Le système des tickets est abandonné avec période transitoire.

Renouvellement des baux ruraux

Le conseil municipal a autorisé le renouvellement des baux ruraux communaux arrêtés à échéance en 2018.

Mise à disposition d'un véhicule communal



Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du véhicule communal pour la restauration collective, avec une prise en charge du carburant et de l'entretien du véhicule par la Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge, considérant la mise à disposition nécessaire du véhicule communal pour l'approvisionnement des repas de la cantine scolaire.

L'assemblée délibérante approuve le versement d'un fond de concours au profit de la communauté de commune d'un montant de 35 000 € au titre du programme voirie 2017.

Heures d'ouverture de la Mairie : du lundi au samedi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 14h à 16h
Heures d'ouverture de l'Agence Postale : tous les jours de la semaine de 9h30 à 12h Relève du courrier : 10h30
Mairie – 2 rue de la Trinité -☎ 04.73.86.63.07 – Courriel : charbovie.mairie@wanadoo.fr
Adresse site internet : **www.charbonnieres-les-vieilles.fr**



ÉCOLE



Cette rentrée 2018-2019 est marqué par un effectif constant, 132 élèves ont effectué leur rentrée en présence du Directeur, Monsieur Jonathan Rouzier et de l'équipe pédagogique au complet.



Les deux classes de maternelle bénéficient de l'aide des agents communaux Marie Gessat, Pauline Belloeuf et Aurélie Lénat.

Pauline Belloeuf, Annie Graverol et Isabelle Lahuerta assurent les garderies. Florence Rousseau assure le bon fonctionnement de la cantine. En effet les repas en liaison chaude sont désormais livrés directement par un agent communautaire.

Depuis la rentrée le système de tickets de cantine et de garderie est supprimé, chaque famille doit inscrire son enfant au mois ou à la quinzaine grâce à une fiche d'inscription accompagné du règlement (téléchargeable sur le site de la commune). Pour la garderie, le personnel communal note la présence des élèves et le transmet à la mairie à la fin de chaque mois.

Composition des classes

PS-MS	Sylvie Sénétaire	27 élèves	PS : 12 / MS : 15
MS-GS	Delphine Sobrier	26 élèves	MS : 7 / GS : 19
CP-CE1	Pascal Rossignol	26 élèves	CP : 20 / CE1 : 6
CE2	Marilys Ménal et Delphine Ivain	23 élèves	CE2 : 23
CM1-CM2	Jonathan Rouzier et Delphine Ivain	30 élèves	CM1 : 13 / CM2 : 17

Etat-Civil



Naissance :

Le 18 août 2018 : Eliot MICOLLIER, fils de Dimitri MICOLLIER et Sabrina MENIER, Chalusset
Le 2 septembre 2018 : Kéran MAZATEAU, fils de Wilfried MAZATEAU et Marie DEBASSEUX, Chanteloup

Mariage :



Le 18 août 2018 : Jean-Pierre BOUTIN et Marie-Pierre CHATARD, Les petits Mazeaux
Le 14 septembre 2018 : Philippe LIEHNARD et Marie-Noëlle GARRIGUE, Côte du Gour



Pacs :

Le 9 août 2018 : Laurent CARRIAS et Lydie DARNIS, les Incas
Le 25 août 2018 : Sébastien FLAMBEAUX et Natacha BOUCHERON, Joinsattes

Décès :



Le 15 juillet 2018 : Marie VEDRINES née ESPAGNOL à l'âge de 90 ans
Le 23 juillet 2018 : Elie SPIELMANN à l'âge de 64 ans

FÊTE NATIONALE
14 Juillet



Dépôt de gerbe au monument par Stéphanie Espagnol



Les jeunes du Camp Dilon invités de la municipalité



Le 14 juillet, après la cérémonie au monument aux morts, les participants ont pu partager le verre de l'amitié. A cette occasion, la municipalité a souhaité inviter les représentants du Camp Roger Dilon du lions Club de Vichy, qui ont passé cette année encore quelques jours aux abords du Gour de Tazenat. Des étudiants, représentant une quinzaine de nationalités différentes, ont donc assisté à la cérémonie officielle ainsi qu'aux moments de convivialité de cette belle journée de fête nationale. Le maire Michaël Baré a salué l'engagement des organisateurs et des encadrants. Il a demandé à chaque étudiant de se présenter à l'assistance. C'est dans ce bel esprit d'ouverture, jeune et cosmopolite que le verre républicain a été partagé.





Après la cérémonie officielle du matin, les habitants ont eu l'occasion de se retrouver à la salle polyvalente pour poursuivre les festivités du 14 juillet. A l'initiative du GAM (Groupe d'Action Municipal) et de sa présidente Martine Maitre, un repas dansant, une buvette extérieur et un bal populaire gratuit étaient proposés dès 20 heures. Un repas a été servi à plus de 150 personnes avant le Traditionnel feu d'artifice de la commune. Les plus jeunes, comme leurs aînés ont pu apprécier un spectacle tonique et rythmé.

1er SWIN RUN



Les associations 3 soleils et Casga Natation ont organisé le premier Swin-Run le dimanche 9 septembre sur notre commune. Cette discipline sportive consiste à effectuer un parcours comportant plusieurs sections de natation et de course à pied pour une distance totale de 14,9 kilomètres. Sous un soleil magnifique, plus de 80 concurrents en solo ou en duo se sont élancés de la salle polyvalente pour parcourir 3 kms et rejoindre le gour de Tazenat pour une première traversée de 600 mètres. Les coureurs ont pu ensuite découvrir les chemins aux alentours du gour sur près de 6 kilomètres. Ils ont à nouveau effectué 900 mètres dans l'eau avant de rejoindre le cœur du bourg de Charbonnières-les-Vieilles et franchir la ligne d'arrivée.



Benjamin Dupain et Cécile Buisson sont les vainqueurs de cette première édition

L'après-midi, des épreuves de nage en eau libre ont permis à une quarantaine de nageurs de parcourir 3000 m et 1500 m. enfin, sans la pression du classement, une quinzaine de courageux ont effectué la traversée profitant de la sécurité mise en place par les organisateurs.

Journée du patrimoine

A l'occasion des deux journées du Patrimoine les 15 et 16 septembre, de nombreux lieux ont été visités comme le Souterrain refuge de Chauviat où l'on pouvait découvrir de vieux métiers et goûter au repas médiéval, les visiteurs ont pu admirer les costumes d'époque portés par les habitants. Ou encore faire la visite du château de Lord Davis, cette demeure de style haussmannien, tout comme leur histoire a attiré près de 800 personnes lors de ces journées du patrimoine.





Nettoyage du Gour



Cette année, à l'initiative de son président Xavier Doneaud, le Rotary Club Saint-Georges-de-Mons Combrailles a pris l'engagement de consacrer une matinée de marche écocitoyenneté pour contribuer à préserver les abords du Gour de Tazenat. Beaucoup de monde concerné par la propreté du site s'est retrouvé pour récolter les déchets laissés par des visiteurs peu scrupuleux, membres du club, riverains, enfants de l'école accompagnés de leurs parent ont répondu à l'invitation.

Brocante

Après un an d'absence du au mauvais temps, la brocante de septembre 2018 c'est déroulé dans de bonne conditions. Une quarantaine de vendeurs étaient là, pour le plus grand plaisirs des chineurs. L'association les Ans 'Foirés s'est associée cette année avec l'Assaut Jeunes pour servir la tripe lors de cette brocante.



Fête des Voisins


Les Sagnettes


Péry et Pont de Péry

Durant l'été, de plus en plus de village se réunisse pour célébrer la fête des voisins, tous cuisine, apporte les boissons , la bonne humeur est au rendez-vous. On peut dire que la « Fête des voisins » est avant tout un état d'esprit, une autre façon de vivre son village ou son quartier. Cela permet de partager un moment de convivialité dans la bonne humeur mais également de créer une solidarité entre voisins, de se mobiliser contre l'isolement et l'exclusion. Et surtout de partager le plaisir de se retrouver ensemble. Le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine que se soit pour les anciens comme les nouveaux .


Puy Gilbert

Bien dormir pour bien vieillir



A l'invitation du CCAS représenté par Anny Novaïs, le docteur Eva Almeida-Bernard, médecin directeur du centre de prévention bien vieillir Agirc Arrco Auvergne a animé, en compagnie de Stéphanie Dubosson de l'Arsept, une conférence sur le sommeil des seniors.



Plus de quarante personnes ont répondu à cette invitation. Les questions relatives au sommeil étaient bien sûr au centre de la conférence, mais le docteur a également répondu à de nombreuses interrogations sur divers pathologies liées à l'âge. Après cet après-midi très instructive nos ainés continue avec les ateliers mémoire les mercredi après midi.

Protocole de participation citoyenne



A l'occasion de la signature officielle du protocole de participation citoyenne, la municipalité a accueilli le 14 septembre, Franck Boulanjon, sous-préfet de Riom, pour formaliser la démarche de la commune à travers une convention de participation qui associe les citoyens, les élus locaux et les services de l'Etat. Trois officiers de gendarmerie ont souhaité assister et participer à cette signature officielle.

Le colonel Jean-Michel Baczkowski, le commandant Stephanie Serrat et le capitaine Laurent Barraja ont, à cette occasion, répondu avec précision et transparence à toutes les interrogations de l'assistance. L' adjudant-chef Emmanuel Delmas était également présent comme interlocuteur régulier de la commune, le maire, Michaël Baré, a rappelé l'esprit du protocole qui vise a « cultiver »des réflexes de bon sens et de précaution en cas notamment de suspicion de cambriolage mais qui constitue surtout un outil de lien social et de dialogue.

Cédric Cohade a été désigné référent. Il participera à l'animation du protocole avec les élus locaux, les responsables associatifs et les citoyens associés.

Travaux

Monument aux morts



Avant travaux



Après travaux

La municipalité de Charbonnières-les-Vieilles a donné un nouvel éclat au monument aux morts, pour les 100 ans de la fin de la première Guerre Mondiale. Après un sablage important sur l'ensemble du site, ainsi que sur les grilles, la restauration du site est une réussite. A cette occasion, a été retrouvé sur le socle, la signature du sculpteur du soldat, Paul Graf, connu pour ses œuvres d'art réalisées dans toute la France et aussi près de chez nous sur la commune de Sainte Christine. On a pu découvrir que la statue a été coulée à la fonderie d'art du Val d'Osnes, en Haute-Marne. Quant a la couleur du soldat, elle n'a pas été choisit à la légère, mais imposé par les monuments de France.

Abri bus



Pour le confort de nos élèves qui attendent les transports scolaires, un troisième abri bus a trouvé sa destination dans le village de Bogros .

Restauration de la croix des Vaures

Un élément du passé de notre commune vient de connaitre une nouvelle jeunesse. Une croix de pierre, située au lieu-dit « les Vaures », avait souffert des aléas du temps, depuis sa réalisation dans les lointains jours du Moyen-âge. La croix des Vaures, déjà fragilisée par un manque d'entretien, se retrouva brisée, quelque temps après une opération de débroussaillage menée par l'association A.S.P.E.C.T.S sur le site. Avec l'accord de la Municipalité, l'association a pris en charge la restauration du monument, avec le concours d'artisans spécialistes de la pierre de Volvic. Il ne reste plus qu'aux habitant d'aller voir sur place voir le travail ainsi accompli.



Avant rénovation



Après rénovation

Infos



Les jeunes gens (garçons et filles), nés entre le **1er octobre 2002** et le **31 décembre 2002** doivent se présenter en personne en mairie avant le **30 décembre 2018** et après la date de leur anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, pour procéder à leur recensement.

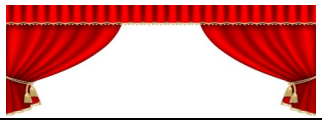
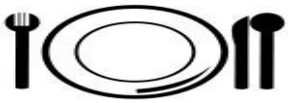
CLALAGE : Les activités du centre de loisirs ont repris le 5 septembre, à l'école. Les enfants sont pris en charge à partir de 12h par les animateurs jusqu'à 18h. Tarif en fonction du quotient familial.

INFORMATION : La Pyrale du buis est présente sur notre commune. La pyrale du buis est une espèce de lépidoptères de la famille des crambidaes originaire d'Extrême-Orient, introduite accidentellement en Europe dans les années 2000, elle y est rapidement devenu invasive. Au printemps et durant l'été ces symptômes, associés à la présence de petites chenilles vertes et à des toiles tissées dans le feuillage indiquent la présence de la pyrale du buis. La pyrale du buis est un papillon nocturne qui pond sur les feuilles de l'arbuste. Les chenilles qui en sortent dévorent les feuilles. Le buisson est défeuillé en quelques jours. Une fois la chenille décelée, il faut agir rapidement!



Nouveau : BATITERR63 , Terrassement, aménagement extérieure, VRD . Yohann DURIF à Péry : tel : 06 60 57 77 31

Agenda

Dimanche 21 octobre A partir de 14h	**Journée du Pressoir** Au moulin des Desniers	
Samedi 3 novembre A partir de 22h30	**Bal** Des Conscrits	
Dimanche 11 novembre A 11h15	**Commémoration du 11 novembre 1918** Exposition salle polyvalente Vin d'honneur salle polyvalente	
Samedi 17 novembre A partir de 20h30	**Théâtre « le Casimir de la Léonie »** Organisé par le Club de l'Amitié	
Samedi 24 novembre A partir de 9h30	**Repas en faveur du TELETHON** Salle polyvalente	
Samedi 8 décembre	**Randonnée pédestre** Au bénéfice du téléthon	
Vendredi 21 décembre A partir de 16h30	**Marché de noël** Salle polyvalente	
Samedi 12 janvier 2019 À partir de 12h	**Repas du CCAS** Salle polyvalente	

Réponse du précédent quizz :

Péry



NOUVEAU QUIZZ

Quel est ce village vu du ciel ?